CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E124857** **VALABLE JUSQU'AU** **18/11/2027**

ÉDITÉ LE 20/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/01/1992

Forme juridique : SAS

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIMOGES 384131157

Siret : 384 131 157 00016

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 0873976-1

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 141492212

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 141492212

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : CCMA

1250 ROUTE DE LA BOUCHEUSE
LIEU DIT CAUX
87380 MAGNAC-BOURG

Téléphone : 05 55 00 84 86 **Fax :**

Portable : 06 28 62 85 69

Responsabilité légale :
BEGON DAVID PRÉSIDENT / VIGNAUD LAURENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.sasccma.fr

E-mail : sas.ccma@orange.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 732 458 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
	Cette entreprise est qualifiée, consultez le certificat RGE		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2026 15:08

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E124857** **VALABLE JUSQU'AU** **18/11/2027**

ÉDITÉ LE **20/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/01/1992
Forme juridique : SAS

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIMOGES 384131157

Siret : **384 131 157 00016**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 0873976-1

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 141492212

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 141492212

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **CCMA**

1250 ROUTE DE LA BOUCHEUSE
LIEU DIT CAUX
87380 MAGNAC-BOURG

Téléphone : 05 55 00 84 86 **Fax :**
Portable : 06 28 62 85 69

Site Internet : http://www.sasccma.fr
E-mail : sas.ccma@orange.fr

Responsabilité légale :
BEGON DAVID PRÉSIDENT / VIGNAUD LAURENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Couvreur,Menuisier,Plâtrier / Plaquiste)	19/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	19/11/2024
o Fenêtres de toit	19/11/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	19/11/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	19/11/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	14/10/2026
o Isolation des combles perdus	19/11/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	19/11/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2026 15:08

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.